



INFORMATIONS IMPORTANTES

Adresses mail des affiliés

Aux renseignements repris sur le document de réactivation, l'adresse mail des affiliés a été ajoutée. Il est important de vérifier si l'information que nous avons dans le fichier central est toujours d'actualité et de l'adapter si nécessaire. Si l'espace est sans information, c'est que nous n'avons pas, dans le fichier central, d'adresse mail pour la personne.

Cette collecte d'informations est importante pour l'accès à l'espace privé « joueur ». Sans adresse mail, l'affilié ne recevra pas le login qui lui permettra de se connecter.

Mode opératoire pour l'introduction de vos données « club »

dans la base de données de l'ASBL Aile Francophone Tennis de Table (rappel)

Le module qui a été créé, fin de saison 2013-2014, pour l'introduction de vos informations dans la base données de l'Aile Francophone est toujours d'actualité et accessible via la page d'accueil de votre cercle sportif.

Les login et mot de passe sont identiques à ceux qui étaient utilisés par le secrétaire de votre club lors de la saison 2014-2015.

Le mode opératoire complet et illustré est disponible sur le site www.aftt.be

Une première partie vous imposera l'introduction des données suivantes :

Numéro de compte, intitulé du compte, la forme juridique de votre cercle sportif, votre numéro d'entreprise, la présence ou non d'un DEA dans les infrastructures sportives que vous occupez, si vos statuts ont été déposés ou non.

Quand toutes ces informations auront été complétées, vous pourrez les enregistrer et passer à l'écran suivant.

Dans une autre partie, vous aurez la possibilité de visualiser toutes les données en notre possession, de les vérifier et d'y apporter toutes les modifications utiles et nécessaires car elles seront OFFICIELLES.

Elles vous permettront également de vous constituer un annuaire par le biais de l'onglet « Utilitaires » sur la page d'accueil de votre cercle sportif.

Le module restera accessible jusqu'au début septembre.

Passé cette date, les modifications devront être communiquées à l'Aile Francophone avec copie **obligatoire** à votre secrétaire provincial.

Le secrétariat de la Fédération est à votre disposition pour toutes les questions éventuelles concernant ce module.
